

Ouverture du colloque régional
« Les matériaux biosourcés c'est maintenant ! »
Centre de conférences de Poitiers, le 8 novembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honneur d'ouvrir ce colloque régional dédié aux matériaux biosourcés.

Je tiens tout d'abord à excuser Monsieur le Préfet de région Yves Dassonville qui n'a pu être présent ce matin. Il lui sera communiqué qu'un grand nombre de maîtres d'ouvrages et d'acteurs du bâtiment et de la construction en Poitou-Charentes, mais aussi d'ailleurs, se sont fortement mobilisés. Vous êtes effectivement plus de cent quatre vingt participants à ce colloque qui se déroule aujourd'hui au centre de conférences de Poitiers. Je vous remercie de votre présence au nom des services de l'État qui ont souhaité organiser cette journée thématique et que je vais citer maintenant : le secrétariat général pour les affaires régionales, qui est auprès du préfet de région, le rectorat de l'académie de Poitiers, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la direction régionale de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et le centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest. Ils marquent ainsi l'importance que les pouvoirs publics accordent à cette thématique.

Les matériaux d'origine végétale ou animale, communément qualifiés de « biosourcés », destinés aux marchés de la construction et du bâtiment connaissent une réelle dynamique. Ils présentent deux atouts principaux sur le plan environnemental : d'une part, la matière dont ils sont issus est renouvelable, d'autre part, ils peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au stockage temporaire de carbone. De ce fait, ils contribuent à apporter une réponse parmi bien d'autres au grand défi du changement climatique.

La filière des matériaux et produits biosourcés a été identifiée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie comme l'une des dix huit filières vertes ayant un potentiel de développement économique élevé pour l'avenir, notamment en raison de son rôle pour diminuer notre consommation de matières premières d'origine fossile et créer de nouvelles filières économiques. L'objectif pour les pouvoirs publics est d'accompagner l'organisation de ces nouvelles filières.

La filière « bois-construction » est déjà bien structurée, notamment en Poitou-Charentes avec une inter-profession dynamique, elle ne sera donc traitée aujourd'hui qu'en association avec d'autres matériaux biosourcés. Vous le verrez, les filières locales qui seront identifiées présentent, selon les territoires, des degrés de structuration variés.

Au-delà d'une connaissance de ces opérations innovantes utilisant la laine de mouton, le chanvre ou la paille, le but de ce colloque est, non seulement, de soutenir les initiatives locales, mais aussi de démystifier l'usage des matériaux biosourcés auprès des acteurs du bâtiment et de la construction et de lever les divers freins, notamment dans les marchés publics de travaux.

Le programme de la journée a donc été conçu pour répondre au mieux à vos interrogations sur les critères de performances et d'évaluation de ces matériaux, sur leurs mises en œuvre, et la formation est dans ce domaine au cœur des enjeux, sur l'assurabilité... Mais il a également été conçu pour permettre des échanges pendant les pauses, échanges propices pourquoi pas à l'établissement de collaborations futures.

C'est un ordre du jour riche et puisque « les matériaux biosourcés c'est maintenant ! », je vous propose de débiter sans plus tarder cette journée que je souhaite riche et en accord avec vos attentes.

Je vous remercie.